

**GUILLAUME PAQUETTE**  
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

*Guillaume Paquette, a.-g.*

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0  
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979  
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!

**DÉNEIGEMENT DE TOITURE**  
- Abattage - Émondage - Déboisement: terrains et chemins - Service de déchiquetage - Prix compétitifs

**Mario Binette, propriétaire 450-712-7728**

**ABATTAGE émondage**  
**MB**  
Pour un service professionnel & garanti  
Assurance complète

STIHL  
15 ans d'expérience

**artzone**  
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure  
Pose d'ongles Extensions capillaires

*Bienvenue aux nouveaux résidents!*

INOA L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

**2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost**  
450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

*Manoir l'Émeraude*  
Résidence  
pour personnes retraitées



*L'autonomie à son meilleur*  
Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315

**Sabet Awad**  
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

**Annoncez**  
dans les journaux  
communautaires!

AMECCQ  
Association des Médias Économiques  
Communautaires du Québec

**Les échos du**  
**CONSEIL MUNICIPAL de Prévost**

Yvon Blondin yvonblondin@journaldescitoyens.ca

**Avec le printemps qui est à notre porte, une quinzaine de citoyens étaient présents le 13 mars 2023 pour la rencontre du Conseil de ville.**

Monsieur le maire nous apprend que le projet de bibliothèque est reporté, de décembre 2026 à décembre 2028, pour que le projet d'école secondaire ainsi que la future salle communautaire aboutissent en même temps. Le maire Germain répond à une question qui lui a été posé le mois dernier sur l'entreposage de la neige sur les terrains privés. Si un citoyen entrepose la neige sur la bande riveraine et demeure sur son lot, pas de problème, mais il ne peut la transporter dans l'espace public.

Prévost va accueillir un projet immobilier d'importance: un édifice de quatre étages totalisant 45 logements sera construit sur la rive ouest de la rivière du Nord dans le secteur du vieux Prévost. L'accès sera situé à quelques mètres au sud du pont Shaw.

Le projet de rehaussement hydraulique de la rue de l'Érablière sera réalisé cet été. Le coût initial de 780 000 \$ est passé à 937 000 \$, et du côté des travaux de la rue Principale à l'intersection de la 117, les déboursés de 3 090 000 \$ ont été majoré à 3 330 000 \$, soit une hausse 7,2%. Notre Ville a revu à la baisse l'achat d'un bloc d'achat d'équipement, initialement prévu à 1 223 000 \$, il a été réduit à 785 000 \$. Notons entre autres que l'achat d'un deuxième balai mécanique a été annulé. Un avis de motion a été présenté pour un deuxième bloc d'achat totalisant 1 402 000 \$: une rétrocaveuse, une mini-pelle et d'autres outils

sont inclus, le tout financé sur dix ans.

La Ville appuie la Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides dans la négociation avec la Fondation DITED pour que le projet de centre de répit voit le jour, tel que souhaité par la regrettée Thérèse Gaudet, qui était propriétaire du terrain.

La tonte de gazon et le nettoyage d'espace vert ont été accordés à la firme SGE au coût de 45 927 \$; le lignage et l'entretien des terrains de soccer ont été accordés au groupe Pelouse Plus pour 37 970 \$; et le déchiquetage de branches sera fait dorénavant par le personnel de la Ville au coût de 20 \$ le premier 15 minutes. Ce qui amena la Ville à l'achat d'une déchiqueteuse de branches au prix de 38 850 \$. Auparavant, ce service était opéré par un contractant au coût de 55 \$ le premier 15 minutes.

Nous devrions bientôt voir la construction d'un nouveau garage municipal. Ce dernier devrait être situé sur la rue Doucet. Le groupe Atelier IDA a été retenu pour la conception des plans au prix de 41 600 \$.

Le MTQ n'est pas convaincu de la pertinence de la limite de vitesse à 50 km/h en zone scolaire qui est situé sur la route 117 (entre le feu de circulation au marché Métro et l'intersection chemin du lac Écho). Selon monsieur le maire, les analyses de circulation montre que pratiquement personne ne respecte la limite de 50 km/h et que la solution proposée par le MTQ serait

une vitesse variable, soit 50 km/h durant les heures d'école et 70 km/h en d'autres temps. Le Conseil est en total désaccord avec cette proposition et demande l'installation d'incitativ à la réduction de vitesse.

La firme qui se spécialise dans l'optimisation de déneigement et de sablage, avec l'appui de logiciels, travaillera de concert avec notre Ville pour l'avancement des opérations de déneigement et sablage appuyé avec un logiciel qui peut prédire les opérations à effectuer.

Monsieur Jean Millette, de la rue Shaw, s'interroge sur la pertinence de la somme de 45 000 \$ octroyée à la firme SPCA Refuge Monani-Mo qui s'occupe du contrôle des chiens et des chats sur notre territoire. Le maire répond que cette somme est bien investie pour les services offerts.

Monsieur Léon Archambault, de la rue des Mésanges au lac René, est déçu du service de déneigement dans son secteur. Le maire répond que nous sommes rendus à 300 cm de neige cette année sur une moyenne annuelle de 250 cm. Cela en est la raison.

Monsieur Gilles Raymond, du secteur Shawbridge, félicite la Ville pour l'excellent travail de déneigement des trottoirs.

Monsieur Laurier Lajoie, de la rue des Auriolles au lac René demanda, par internet, au maire où en était rendu le dossier du myriophylle à épi. Le maire répond qu'une enveloppe de 70 000 \$ avait été réservée pour cette situation, ainsi que des rencontres sont prévues avec les citoyens.

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

**BENOIT ETHIER** DD  
Denturologiste

*Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...*

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

**450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)**